



PUBLIC VISÉ

Toute personne (bénévoles, entraîneurs, dirigeants, ...) souhaitant s'impliquer dans la conduite d'un projet autour de l'arbitrage dans son club.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 16 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHandball

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

= **60 €** (15h x 4€)

Frais annexes :

= **15 €** (si restauration du stagiaire)

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Inscription à partir
du 24 août 2020

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 jours avant le premier
temps présentiel

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

Olivier WEBER

Responsable pédagogique ITFE

06.81.00.31.94 / 5400000.oweber@ffhandball.net

Camille BOULLARD

Responsable administrative ITFE

06.26.24.23.26 / 5400000.cboullard@ffhandball.net

ACTIVITÉS CLÉS

Il prépare et organise son action d'animation dans le cadre du projet associatif du club ;

Il motive et fidélise les personnes intéressées au sein du club ;

Il met en œuvre et anime des séquences adaptées aux différents publics ;

Il est garant des valeurs du handball au sein du club.

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- > Préparer, organiser et encadrer des animations pédagogiques en direction des arbitres jeunes et adultes ;
- > Motiver et fidéliser les personnes autour d'un projet valorisant l'arbitrage dans le club ;
- > Evaluer, orienter et conseiller les arbitres dans leurs parcours de formation ;
- > Mobiliser et développer des connaissances Handball dans le champ de l'arbitrage.

CONTENUS DE FORMATION

- > Les techniques de l'animation pédagogique
- > Les caractéristiques des différents publics
- > Les différents outils fédéraux en lien avec l'arbitrage
- > Les principes fondamentaux du handball
- > Le fonctionnement de son club / le cadre juridique et réglementaire de l'activité handball

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Un temps en présentiel organisé sous forme d'alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, de cas pratiques ainsi que d'une classe virtuelle
- > Un temps de production de document

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Une session territoriale de 15H constituée par :

- **Un module présentiel de 7H** (*lieu et date à déterminer*) ;
- **Une classe virtuelle d'1h30** ;
- **Une mise en situation pédagogique de 6H30** dans la structure, incluant une mise en œuvre du projet et séquences pratiques.